



Visa ascendant francais à charge pour mes parents

Par **HATIM**, le **15/03/2009** à **06:22**

bonjour

je suis citoyen francais d'origine marocaine agé de 33 ans, situation assez bonne, et je prends à ma charge mes parents qui vivent au maroc ces derniers se sont toujours présentés chez moi en france en demandant un visa au consulat de france au maroc et n'ont jamais eu de probleme, ils ont toujours respecté la durée de leur séjour en france.....

Sauf que ces derniers temps comme j'ai demandé un visa long séjour pour eux pour éviter de se présenter chaque fois au consulat de france ainsi que chaque fois il fallait payer des timbres pour l'attestation d'acceuil et des frais de visa qui leur coute cher à chaque demande....

Malheureusement maintenant ils veulent plus leur donner de visa j'ai fais recours vis a vis de la commission mais toujours rien (pas de réponse)

mes parents sont bloqués maintenant ils peuvent même plus venir voir leur fils et je ne trouve pas cela normale, meme le consulat ne me reponde pas sachant que j'ai renouvelé ma demande par (mail/fax....)

donc je compte sur vous pour mieux m'expliquer ce qu'il faut vraiment faire car je cherche des solutions sinon devrai-je voir un avocat

merci à vous
cordialement

Par **amiami**, le **16/03/2009** à **21:54**

bonjour,

juste je tente a t'aider

voila un petit lien qui peut être utile :

<http://209.85.229.132/search?q=cache:W8WFPYqDOTAJ:www.senat.fr/questions/base/2004/qSEQ040>

voila, bon courage

Par **utckimo**, le **03/05/2010** à **15:54**

Bonjour Hatim,

Je suis dans la même situation que toi , j'ai déposé une demande de visa long séjour ascendant français pour mes parents au consulat à Fes, en mois de Février , jusqu'à aujourd'hui aucune nouvelle .

J'espère que ça s'est débloqué pour toi ,

Peux tu me dire stp les services à contacter ici en France ?

Quand j'appelle le consulat , il me dit que faut attendre l'autorité (sans me préciser quel organisme OMI ,prefecture ...)

Merci

Par **sadora**, le **05/08/2010** à **21:49**

bonjour ucktimo

je m'apprete à demander un visa long séjour pour mes parents au maroc au consulat de marrakech.

je voulais savoir si tes parents ont pu avoir leur visa ou si ta situation est toujours bloquée comme hakim.

Merci pour ta réponse

cordialement

Par **sarah**, le **18/02/2011** à **18:59**

Bonjour tout le monde ,

J'espère que le consulat ont pu te demander de bonnes nouvelles . Je suis dans la même situation que toi , j'essaie de faire venir ma mère mais j'ai peur que le consulat refuse totalement les visas que je lui fait faire .

Pourriez - vous m'aider ?

Donnez moi une réponse au plus vite . Merci beaucoup .

Par **amajuris**, le **19/02/2011** à **13:41**

bjr,

je pense que le problème réside dans le fait que le pays d'accueil veut être sûr que ces parents souvent âgés ne seront pas une charge pour ce pays.

en particulier qu'ils disposent de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins en particulier s'agissant de personnes âgées en cas de maladie et d'hospitalisations, de moyens d'existence et de rapatriement.

si ils ne peuvent pas apporter les preuves de ces moyens je crains que le visa long séjour ne soit refusé.

cdt

Par **zakary**, le **10/03/2011** à **10:47**

Bonjour,

Pouvez-vous m'informer des démarches nécessaires pour la prise en charge des parents vivants au maroc ?

Merci par avance.

J'ai déposé deux dossiers de demande de visa court-séjour et à chaque fois, mes parents ont eu droit à un refus !!!

Maintenant, je souhaite que mes parents soient à ma charge et je ne sais pas comment faire.

Bon courage pour tout le monde.

Par **mimi493**, le **10/03/2011** à **14:41**

Pour que vos parents soient à votre charge, il suffit de leur envoyer l'argent, tous les mois, pour subvenir à leurs besoins.

Par **zakary**, le **10/03/2011** à **15:35**

Chaque année, j'envoie de l'argent à mes parents (en moyenne 4 fois par an).

Par **mouna**, le **27/05/2012** à **20:22**

Bonjour,

je souhaiterais demander un visa long séjour pour ma mère qui est à ma charge depuis 3 ans.
je lis très souvent que c'est difficile à obtenir. quelqu'un a t-il pu obtenir une réponse positive?

votre réponse est très précieuse pour moi
merci pour votre retour.

Par **iii**, le **09/06/2012 à 23:36**

bonsoir mouna
j'ai demandé un visa ascendant français pour ma mère deux fois et ça a été refusé
malheureusement malgré l'assurance je suis hors de moi car j'envie que ma mère vienne
passer quelques jours avec nous

Par **mos1983**, le **26/08/2012 à 23:43**

Bonjour iii,

pouvez-vous s'il vous plaît me dire pour quelle raison le visa de votre maman a été refusé??
je vous remercie d'avance,

Par **mos1983**, le **26/08/2012 à 23:44**

Bonjour iii,

pouvez-vous s'il vous plaît me dire pour quelle raison le visa de votre maman a été refusé??
je vous remercie d'avance,

Par **ahmed**, le **25/09/2012 à 16:42**

Bonjour,
Je souhaite me lancer dans l'aventure de faire venir mes parents du Maroc (ascendant
français). Quelqu'un peut me conseiller sur la démarche ? merci à tous

Par **serpent**, le **18/10/2012 à 13:24**

bonjour à tous
si vos parents n'arrivent pas à venir vous voir, allez plutôt les voir c'est encore mieux sans
s'emmerder. C'est mon avis perso
bon courage à tous

Par **savannahparis**, le **29/10/2013** à **13:00**

les droits de l'homme de la famille sont tout simplement pas respectés car un refus mérite au moins une motivation!!!!!!

la france c'est une terre d'accueil certe mais à c^té elle méprise vos droits et vos familles

[fluo]on se demande alors pourquoi tant d'étrangers prennent des risques pour venir s'installer en france si c'est pour y être méprisés et voir leurs droits non respectés.[/fluo]